

La seule préoccupation qui devrait nous mobiliser est celle des conséquences du réchauffement climatique induite par les rejets mondiaux de CO2. Les chiffres sont plus explicites qu'un long discours.

A fin 2015, l'humanité avait rejeté 2 000 Gt (gigatonnes) de CO2. L'objectif de maximaliser l'élévation de la température à 2° implique que le rejet total et définitif ne puisse pas dépasser 3 000 Gt en cumulé.

Première remarque, il nous « reste » 1 000 Gt à émettre et après il ne faut plus rien émettre du tout !

Aujourd'hui, on émet approximativement 40 Gt / an. Si on ne fait rien et si on reste sur le même rythme, en 25 ans, tout sera consommé. Au-delà, soit on n'émet plus rien du tout et le réchauffement sera bel et bien de seulement 2°, cette hypothèse est purement utopique; soit on continue comme en 2016 à émettre et la température s'élèvera selon les modèles mathématiques les plus optimistes de 3, 4, 5° et plus.

Grâce à de puissants calculateurs, on sait parfaitement modéliser ce qu'il adviendra en pareil cas. Montée des eaux, déplacement de centaines de millions de personnes, désertification, guerres, etc...

L'objectif de diviser par 3 nos rejets d'ici à 2050 est donc vital. Le seul vrai et immense défi à relever c'est celui-là : réduire et tendre à terme vers zéro nos émissions de CO2.

Alors quand je lis qu'il faudrait faire de la Bourgogne-Franche-Comté une région à « énergie positive » je suis perplexe.

Tout d'abord, il convient de rappeler que l'électricité ne représente que 25 % de l'énergie consommée en France ; il reste donc 75 % à traiter.

Sur ces 25 % en France, l'énergie déjà décarbonnée représente 95 %. Reste donc 5 % !

S'attaquer à ce carbone là c'est s'attaquer à un problème qui pèse 100 % en n'en retenant que 1,25 % !

Prenons les chiffres concernant l'électricité et publiés par RTE en France

1/ Pour l'éolien

Dates	Puissances installées	Production
31.12.2015	10 312 GW	21,1 TWh
31.12.2016	11 870 GW	20,7 TWh
Variation	+ 13 %	- 1,8 %

Remarque : Pour une puissance installée augmentée de 13 %, on a produit 1,8% de moins. C'est la faillite du système.

2 / Pour le solaire

Dates	Puissances installées	Production
31.12.2015	6,191 GW	7,4 TWh
31.12.2016	6,772 GW	8,3 TWh
Variation	9,38 %	11,1 %

Remarque : La hausse de production est cohérente avec la hausse de la puissance installée.

3/ Pour le gaz

Dates	Puissances installées	Production
31.12.2015	10,901 GW	22,1 TWh
31.12.2016	11,712 GW	35,3 TWh
Variation	8,1 %	60,8 %

Conclusion

L'éolien et le solaire dépendent respectivement du vent et du soleil. Une nuit sans vent pas d'électricité. Ces deux modes de production d'électricité intermittente impliquent la même capacité productive dans des énergies fossiles ou autres qui sont pilotables comme le gaz.

La production globale française est passée de 546 TWh en 2015 à 531 TWh en 2016, soit une baisse de 14,70 TWh.

Outre cette baisse, le nucléaire a été réduit de 32,80 TWh, compensé par une augmentation de l'hydraulique à 5,20 TWh et surtout une augmentation du gaz de 13,20 TWh ! L'éolien, quant à lui perdait 0,40 TWh !!

Par contre, pour 1 KWh produit avec du gaz, on émet 400 g de CO₂.

Je rappellerai, ici, les émissions de CO₂ par type de moyens de production électrique :

- Biomasse, solaire, vent, géothermie) 10 à 200 g de CO₂ / KWh électrique piloté
- Nucléaire 10 à 20 g de CO₂ / KWh électrique
- Hydraulique 10 g de CO₂ / KWh électrique
- Fuel 800 g de CO₂ / KWh électrique
- Gaz 400 g de CO₂ / KWh électrique
- Charbon 1 000 g de CO₂ / KWh électrique

Nous pensons que ces chiffres démontrent, sans discussion que l'éolien n'est pas la solution, encore moins dans notre région la moins ventée de France !

Ce secteur survit uniquement car EDF est contrainte d'acheter au prix fort chaque KWh produit par ces machines

Ces surcoûts sont ensuite discrètement rétrofacturés aux contribuables dans leur facture sous la rubrique anodine CSPE (Contribution au Service Public de l'Electricité).

Franceole qui survivait grâce aux subventions est en redressement judiciaire depuis le 17 Mai 2017. Elle fabriquait uniquement les mâts en acier des éoliennes, alors que toute la vraie technologie était importée et que désormais les mâts en béton sont préférés par les fabricants. L'argument des créations d'emploi à tout prix semble sérieusement remise en cause...

Au-delà de ces non-sens économiques absolu, il y a les conséquences de l'éolien sur les populations rurales.

Dans une région viticole et touristique chargée d'histoire c'est scier la branche sur laquelle on est assis que de forcer l'implantation d'aérogénérateurs (éoliennes) gigantesques.

Les académiciens des sciences (excusez du peu) confirment à ceux qui veulent bien lire leur rapport qu'on est pas sur le bon chemin avec l'éolien. (Rapport de l'Académie des Sciences du 19 Avril 2017).

La Faculté de Médecine s'inquiète des conséquences sanitaires des éoliennes sur la santé des personnes exposées à ces nuisances. Le terme consacré étant le « Syndrome éolien ». (Rapport de l'Académie de Médecine du 19 Mai 2017).

Mais les nuisances supportées par les humains et le milieu naturel ne s'arrêtent pas là.

Les machines inutiles font des dégâts irréversibles à la faune et au milieu naturel. Et puis qui va se présenter pour acheter la maison de ses rêves aux pieds d'une éolienne ?

Bref, la ruralité est sacrifiée au bénéfice de la satisfaction de pseudo-écologistes qui ont fait de l'implantation d'éoliennes un dogme au mépris de la réalité scientifique et du simple bon sens.

Des solutions infiniment plus pertinentes et efficaces existent :

- Arrêter les centrales à charbon (voir le désastre côté allemand)
- Rénover et isoler l'habitat ancien (voir l'état de nos villages à l'abandon)
- Favoriser la construction en bois
- Favoriser les transports en communs
- Investir dans la recherche, chaque euro gaspillé dans l'éolien est un euro perdu pour la recherche.
- Privilégier uniquement l'investissement qui nous fait réellement éviter des émissions de CO2

Synthèse

La Cour d'Appel du Tribunal Administratif, à l'initiative des associations de Bourgogne a annulé le Schéma Régional Eolien de la région Bourgogne pour défaut de concertation.

Aujourd'hui, nous faisons valoir nos arguments, nous espérons que nous serons entendus et que la mesure des enjeux sera analysée à sa juste valeur et que les dispositions prises seront guidées par le seul respect de l'objectif qui vaille et qui fasse que nous ne plaçons pas nos enfants dans une irréversible et inéluctable catastrophe.

Comme cela a été dit nous n'aurons pas une deuxième tentative. Si nous nous trompons aujourd'hui ce sera irréversible.

Extraits du rapport de l'Académie des Sciences du 19 Avril 2017 :

L'énergie nucléaire est objectivement le moyen le plus efficace pour réduire la part des énergies fossiles dans la production d'énergie électrique.

Dans ce cadre général, il y a une véritable contradiction à vouloir diminuer les émissions de gaz à effet de serre tout en réduisant à marche forcée la part du nucléaire.

Notons également que s'il est déjà bien difficile d'inclure une fraction significative de solaire et d'éolien dans la production d'électricité, le problème des 75 % d'énergie non électrique consommés par les transports, l'habitat, l'industrie est autrement redoutable.

Notre électricité décarbonée permettrait d'ores et déjà à la France de transférer vers l'électricité certaines des activités utilisant des combustibles fossiles, pour le plus grand bien de sa balance commerciale et de la baisse de ses émissions, bien plus qu'elle ne fait actuellement.